

Séance du 5 avril 2022

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Affiliés au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 29 | 24 |
| Date de la convocation | | |
| 30/03/2022 | | |
| Date d’Affichage | | |
| 06/04/2022 | | |

DCM N° 2022-24

L’an deux mil vingt deux

Et le cinq avril

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

16 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

8 Membres absents excusés (procurations) :

MME GIAMARCHI Marie Dominique a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie Christine

MME CROCE AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René

MM UGOLINI Nuria a donné procuration à MME ALBERTINI Francine

MME LOMBARDO Florence a donné procuration à M. SIMONI Pierre Baptiste

MME DARNAUD Laure a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis

M. LECA Jean-Louis a donné procuration à M. BIAGGINI Jean

MME NAPPO Michelle a donné procuration à M. SIMONPIETRI Michel

MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo

5 Absents : PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, CAMUZAT Alexandre, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael,

Madame ALBERTINI Francine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération :
BUDGET EAU :
Approbation du
Compte de Gestion
2021.

VU l’instruction budgétaire et comptable M49,

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, 1^{er} Adjoint au Maire, rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du Comptable à l’Ordonnateur, qu’il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

Après s’être assuré que le Receveur a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, Monsieur Louis POZZO DI BORGIO demande aux membres du Conseil Municipal d’approuver le Compte de Gestion 2021,

OUI l'exposé de Monsieur Louis POZZO DI BORGO et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVENT

- le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2021.

AUTORISENT

- le Maire ou son Représentant à signer tout document afférent à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

